

Poste de Liège X
Trimestriel.
février/mars 1997

N° 15

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRF.

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

ET APRES VITROLLES ?

Nous sommes inquiets comme d'ailleurs les Wallons francophiles qui nous ont dit leur trouble devant la montée du Front national. Il est hélas vrai que le nouveau succès électoral de l'extrême droite après Orange, Toulon et Marignane, pose problème à tous les démocrates de France, de Wallonie et d'ailleurs. Sans doute, les raisons qui expliquent la perte de confiance dans les partis politiques sont-elles multiples : crise de société, chômage, insécurité, terrorisme, "affaires" et pots-de-vin. Les Wallons en savent aussi quelque chose !

Mais croyons-nous, c'est surtout une crise morale qui touche beaucoup de Français. Ils craignent de voir leur identité se diluer sans aucun avantage dans une Europe de style maastrichtien vraiment peu sociale. Beaucoup pensent que la classe politique a failli dans la défense des valeurs de la Nation. C'est donc aux mêmes qu'il importe de relever le défi et de rendre confiance en une République à visage humain (1). En attendant, le FN apparaît à un grand nombre comme le seul rempart contre la désintégration et ainsi profite d'un vote d'opposition.

Quant à nous, nous pensons que d'ici peu, le peuple français saura se ressaisir et renvoyer à leurs visions simplistes les partisans d'un ordre basé sur la violence et la médiocrité intellectuelle (2). Pour l'instant, nous ne pouvons que former le vœu de voir partout des fronts républicains se constituer pour arrêter cette gangrène.

Car nous restons plus que jamais des amis de la République, plus que jamais décidés à voir la Wallonie en partager le destin. Pour nous, il n'y a qu'une France, celle des Droits de l'homme, celle de l'avenir !

WALLONIE-FRANCE

(1) Selon un sondage effectué après le vote de Vitrolles, 82 % des personnes souhaitent que les hommes politiques s'occupent des Français, tandis que 71 % estiment le succès du FN dangereux pour la démocratie.

(2) A Toulon, la mairie, tenue par le FN, aurait introduit dans les bibliothèques publiques des livres "révisionnistes" pour faire pendant aux ouvrages consacrés à l'Holocauste.

Jean d'Ormesson se disait consterné de savoir que, dans la bibliothèque de Marignane qui porte son nom, *Libération* et *l'Événement du jeudi* sont interdits. Et demain, pourquoi pas des autodafés ? Ach, zela bromet.

Courrier

Nous vous communiquons la lettre qui a été envoyée au journal Le Monde le 22 octobre 1996.

Monsieur de la Guérinière
au journal Le Monde à Paris

Cher Monsieur,

Si nous nous sommes réjouis de lire récemment dans *Le Monde* votre article consacré au rattachisme, permettez-nous de nous étonner à bon droit semble-t-il !- de l'oubli du mouvement Wallonie-France qui, comme son nom l'indique bien, défend la même cause. Notre périodique, dont 13 numéros sont parus et que vous recevez, vous l'a certainement montré.

Mais vous admettez que le mot de "rattachisme" peut et doit même comporter des nuances. Cela est vrai dans tous les groupes humains qui entendent être démocratique et c'est sans doute mieux ainsi.

En quoi notre position diffère-t-elle de celle du mouvement Retour à la France (RF) ?

Notre analyse nous montre tout d'abord que la période dite française n'a duré que 20 ans (de 1794 à 1814) et qu'elle fut fort "agitée".

La mémoire de cette courte période s'est estompée et même complètement effacée la plupart du temps.

On peut certes le regretter, mais c'est la réalité, et seuls, les historiens et les amateurs d'histoire s'y intéressent encore. Après le bref intermède de la réunion aux Pays-Bas, la Belgique a vu le jour en 1830-1831 et, depuis existe toujours tant bien que mal.

Deuxième évidence, la vie de l'Etat belge est maintenant sérieusement menacée par une action flamande qui ne cesse de se renforcer. La Flandre, qui est déjà une Nation, n'hésitera pas d'ici quelques années (2002 ?) à proclamer unilatéralement son indépendance. A ce moment seulement, la Wallonie, avec ou sans Bruxelles, se trouvera de facto et de jure maîtresse de ses destinées.

Nous sommes persuadés que ce nouveau pays ne pourra vivre isolé, aura besoin d'un allié puissant et que, tout naturellement, il se tournera vers la France.

Cependant, nous ne pensons pas qu'à l'aube du XXI^e siècle, une réunion pure et simple de la Wallonie à la République puisse se faire comme par un coup de baguette magique. En effet, de nombreux problèmes se poseront alors; ils seront économiques, administratifs, sociaux, voire sportifs, et leurs solutions dépendront souvent de l'évolution des mentalités de part et d'autre de la frontière (artificielle) qui nous sépare.

Or, vous le savez, tous les bons observateurs de la vie des peuples s'accordent à reconnaître que les mentalités changent toujours avec lenteur. Les forcer ne servirait à rien, sinon susciter des réactions négatives. En revanche, une évolution favorable pourra être hâtée par l'application d'une politique souple d'accords ponctuels.

Faut-il rappeler que des personnalités de premier plan, telle que M. Jean Defraigne, Ministre d'Etat et ancien Président de la Chambre des Députés, M. François Perin, Professeur de Droit *e.r.* et ancien Ministre, M. Pierre Bertrand, ancien Ministre et M. Jacques Hoyaux, ancien Ministre, sont membres de Wallonie-France et défendent cette vision des choses. Avec eux, beaucoup d'intellectuels et de personnes de bonne volonté l'ont comprise et nous ont déjà rejoints.

Notre approche est peut-être moins jacobine -ou moins romantique ?-, mais, en fin de compte, plus réaliste et certainement plus exaltante : une association plus fructueuse est à construire pour le plus grand bien de tous, Français et Wallons. Ce qui nous importe, en effet, c'est l'avenir et non le passé !

Nous pensons que vous aurez à coeur de publier notre point de vue dans l'une de vos prochaines éditions et vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jacques Liénard
Secrétaire de rédaction

Jean-Antoine Hardy
vice-président

André Schreurs
Président

MAUX D'EPOQUE

" Levez-vous, orages désirés..." Le souhait de René s'énonce dans les profondeurs des masses populaires. La colère et le dégoût qui sortent comme une lave d'un cratère depuis l'effroyable découverte des antres de Dutroux et de l'impéritie des autorités de tous ordres et de tous rangs relève de ces faits traumatiques qui dévient le cours de l'histoire. Elles procèdent d'un sursaut d'humanité et leur captation à

des fins factionnelles est une bassesse, par ailleurs bien inutile. Laissons donc à leurs petites perversités manipulateurs les libellistes qui invitent à contempler dans la marche blanche et ses suites un signe de l'unité retrouvée des Belges ou d'un brusque élan vers le métissage culturel cher à la belgeoisie. Il est des forfaits qui indignent tous les hommes et des martyres qui les émeuvent de même.

Seraient-ils sinon de la même espèce ?

Il n'en reste pas moins que le discrédit des institutions et des personnels dirigeants crée des conditions politiques nouvelles qu'il convient d'analyser au regard de nos objectifs wallons. L'exercice n'est pas simple, car ce phénomène se traduit lentement dans la réalité électorale, soit parce qu'il n'y a pas d'alternative aux partis existants, soit parce que ceux-ci

conservent, pour d'autres motifs, plus intériorisés parce que plus anciens, la préférence des électeurs.

J'écarte tout de suite la crainte, distillée surtout par des milieux intéressés au maintien de l'ordre en place, qu'il y aurait danger pour le démocratisme. En quoi celle-ci souffrirait-elle d'une exigence de justice, de respect des enfants, d'écoute des endeuillés et d'efficacité des services publics qui sont peut-être plus que d'autres nécessaires à la population? Où a-t-on vu le moindre mouvement de foule vers les estrades d'un démagogue? Défilés et recueils ne dérivent qu'un seul message aux responsables: Faites mieux votre travail! Et si même la *vox populi* les admonestait en vain, ferait-on si peu confiance à la démocratie en doutant qu'elle soit incapable de produire elle-même les forces du changement?

On a souvent lu ces derniers mois que la crise est amplifiée par le sentiment de mal vivre qui s'appesantit sur notre société. C'est probablement vrai. Bien que le supplice d'enfants soit assez répugnant pour exciter la fureur, même en période d'optimisme collectif, il y a sans conteste une juxtaposition de mécontentement qui complique, donc retarde, la réponse des dirigeants aux demandes du corps social. Gouvernés et gouvernants sont depuis longtemps en désaccord manifeste sur des faits structurants - ou déstructurants - aussi capitaux que la répression pénale, l'immigration et le surdimensionnement financier de la construction européenne. La classe politique, mal à l'aise sur ces questions, a peur de les mettre franchement en débat, par exemple dans des référendums qui seraient un moyen radical de vider l'abcès. Elle se plie finalement à un conformisme qui lui est peut-être propre,

mais dont j'observe avec préoccupation, qu'il rejoint l'idéologie uniformisante partagée par les très influents milieux de la Conférence trilatérale ou de la Table ronde des Industriels qui n'ont de cesse d'affaiblir les Etats (et avec eux, le contrôle des peuples) y compris dans leur rôle de garant des équilibres internes, de réduire les salaires et les avantages sociaux en mettant nos travailleurs en compétition avec un sous-prolétariat de réserve, et de mettre toute l'économie sur l'orbite de la finance, désormais dominante dans les grandes activités productives. Elle a longtemps bercé l'inquiétude avec des promesses de meilleurs lendemains qui ne se sont pas levés. Le contexte de la guerre froide et certains prismes religieux ou philosophiques, ont, eux aussi, différé les examens de fond. Mais le sentiment des masses s'exacerbe avec la régression sociale qui frappe à présent l'immense catégorie moyenne de l'Europe occidentale, et la certitude montante que le pouvoir politique renonce à l'enrayer. Et puis, brusquement, est née avec l'affaire Dutroux l'impression effrayante que tout l'appareil d'Etat est défaillant. N'importe quel système de gouvernement en serait atteint dans ses oeuvres vives, car toute la science politique s'est depuis trois siècles et demi, - depuis le "Léviathan" de Hobbes -, que la fonction première du pouvoir est d'assurer la paix intérieure.

Ajouter à cela quelque chose de plus flou, mais dont les contours se précisent : une exigence éthique à l'endroit du haut personnel de l'Etat. L'opinion, que l'on croyait blasée sur le chapitre de la morale courante, commence à requérir de lui ce que les Anciens appelaient la *gravitas*. La cabale des importants lui oppose le "danger d'amalgame" (1). Les licences de la presse de

caniveau, auxquelles il serait bon de mettre un frein, montrent certes la réalité du péril. Mais peut-on nier que les titulaires des grands emplois aient des devoirs plus lourds que ceux des gens ordinaires? En dehors de toute référence aux prestiges de l'exemple et aux articles du code pénal, il est des faiblesses ou, si l'on préfère, des manques de contention, qui suscitent les amitiés troubles et déplacent la prudence due aux soins du bien public vers la sauvegarde de secrets privés. A la suite de Rousseau, Robespierre, ce grand calomnié sans qui nous ne serions pas ce que nous sommes, voyait, dans la vertu, le ressort de la liberté. On s'exprimerait autrement de nos jours, mais l'idée garde son sens.

Ce contexte, qui est à divers degrés celui de toute l'Europe occidentale, pose une chape écrasante sur la Belgique, terre d'élection des longs pourrissements et de la non-décision. Tout se passe comme si le destin présentait brusquement les factures en souffrance à l'équipe Dehaene, dont l'action se limite à la désastreuse exécution du traité de Maastricht. Elle ne s'en tirera pas (et une autre pas davantage) avec des réformes ponctuelles, fussent-elles opportunes, et avec de pieux discours. Mais quelles forces d'inertie freinent ici le vrai changement! Dans le désarroi général, nous allons faire face à une contre-offensive du belgicisme dont les interprétations officieuses de la marche blanche indiquent clairement la direction. Ses concepteurs doivent naturellement faire oublier aux Wallons que les dernières décennies furent pour eux celles d'un déclin soigneusement agencé. En outre, seul un dédain quasi-boudhique de la réalité sensible permet de sublimer les banales évidences de la monarchie en une image paternellement rassurante. Mais qui sait si le mensonge

n'étendra pas ses métastases au fil d'épreuves toujours plus dures? Déjà un secrétaire général imagine de recentraliser la politique de l'emploi. Wallons, avez-vous de la mémoire?

Les ornières belges ne mèneront jamais au changement. Le Système belge ne se régénère pas plus que la IV^{ème} République. Non point que, comme elle, il n'ait plus de ressources humaines et techniques, mais elles s'étiolaient dans des structures où ne circule plus que l'obsession de l'euro et qui ne se soutiennent, pour le reste, que par des bricolages, des non-dits et des reculs devant l'urgence. Comment peut-on croire, - mais le croit-on? -, que la Sécurité sociale unitaire survivra au siècle et qu'en dehors d'elle il reste un intérêt quel que soit consistant que nous ayons en commun avec les Flamands? Comment pourtant prépare-t-on l'indépendance de la Wallonie? Où réfléchit-on, dans nos états-majors (et pas seulement politiques) à l'inéluctable processus d'entrée dans l'ensemble français? Car telle est la seule alternative stratégique d'un pouvoir wallon: Gaspiller ce qui nous reste dans une Belgique en proie à l'acharnement thérapeutique ou rompre avec elle pour travailler au renouveau.

La sécession est la condition nécessaire. Comme je l'ai déjà écrit dans ces colonnes, elle n'est pas suffisante. Il faudra, j'en suis certain depuis longtemps, rompre avec les errements d'une prétendue construction qui transforme l'Europe en simple maillon d'un ordre mondial dissolvant pour ses identités, ses libertés et ses richesses. On ment à ses

peuples et ils commencent à s'en rendre compte, en leur présentant la gestion maastrichtienne comme un instrument d'indépendance et un vecteur de stabilité - on n'ose même plus dire prospérité! - comme on a menti à la Wallonie en lui jurant qu'elle resterait florissante dans l'Etat dominé par la Flandre.

Je n'ai aucune animosité contre les Etats - Unis envers lesquels nous avons des dettes de sang héritées des deux guerres mondiales et qui nous ont protégés des griffes de l'ours soviétique. Leur réalité morale, scientifique et culturelle est bien plus fascinante que ce qu'en reflètent films, feuilletons et borborygmes musicaux. Mais leur puissance favorise activement l'expansion de réseaux financiers et mercantiles découplés de toutes les contraintes non-marchandes qui sous-tendent nos représentations de la vie en société. Je ne mets pas en cause les avantages, irréfutablement démontrés du libre-échange, mais, à la lumière même des théories de la saine concurrence, je tiens pour destructrices les distorsions imposées par le plus fort à la liberté symétrique des échanges, son hostilité aux correctifs sociaux et les fraudes qu'il couvre de son manteau. L'Amérique latine a été *mutatis mutandis* victime de ce jeu-là pendant le siècle qui a suivi son émancipation. Maastricht nous voue à un sort semblable.

Mon espérance, ma conviction est que la France se reprendra, comme elle l'a toujours fait, face aux empires qui prétendaient la résorber. Elle sait vendre (elle est même la quatrième exportatrice du monde), mais elle existe

indépendamment du marché. Elle maîtrise mieux que la plupart des autres Nations des pensées universelles qui attirent sur elle le regard des hommes du monde entier, mais sa culture et sa langue fourmillent de signes qui les désignent, non à la communication "basique" de masse, mais à l'influence sur les élites qui réfléchissent et embellissent. Elle ne peut pas s'américaniser et rapetisser à l'aune de la marchandise, car ce serait pour elle disparaître. Elle doit devenir l'éveilleuse des nations, l'alliée morale des justes soulèvements contre l'ordre du monde voulu par une vingtaine de banques géantes (2). Produit par excellence de l'action volontaire dans l'histoire, elle doit reprendre pleinement son rôle d'agent de l'histoire. Alors, c'est elle qui fera l'Europe et cette Europe-là sera, pour de bon, une grande puissance.

...Et comme tout serait simple pour nous si elle tenait ce langage aux Wallons!

Ils comprendraient alors lumineusement que notre projet national est aussi un plan de résurrection.

Jacques ROGISSART

(1) Le mot "amalgame" se galvaude beaucoup ces temps-ci, tout comme "dérive". On parle même de "dérive sécuritaire", comme si l'insécurité de nos rues n'était pas la pire dérive par rapport à l'ordre public normal - ce beau souvenir!

(2) Francisco Vergara, citant le rapport annuel de la Banque des Règlements internationaux: "Plaidoyer pour le volontarisme" (*Le Monde diplomatique*, décembre 1996).

Culture

LE FRANÇAIS SANS TAMBOURS NI COMPLEXES (II)

A quoi les Français reconnaissent-ils (quand ils le reconnaissent) un Belge de langue maternelle française ?

Peut-être au vocabulaire, à ces fameux "belgicismes" qu'un ouvrage point trop ancien de Joseph Hanse, Albert Doppagne, Hélène Bourgeois-Gielen invitait à "chasser" et à "rechasser" (1). Encore ne faudrait-il pas en exagérer le nombre. Si "belgicisme" signifie à la fois un mot connu de tous les Wallons et inconnu, de tous les Français, la liste rétrécit comme une peau de chagrin. Quelques termes administratifs : *bourgmestre*, *échevin*, *athénée*, *minerval*... Des spécialités culinaires : *pistolet*, *couque*, *gosette*, *cougnou*... De rares flandricismes : *crolle* 'boucle', *volle gaz* 'plein gaz', à fond les manettes', *qu'est-ce que c'est pour un x, y, z ?* 'quel x, y, z est-ce ?' (calque de *wat is dat voor ?*, mais expression par ailleurs attestée en Savoie)... La plupart sont des archaïsmes : *entièreté* 'totalité', *berce* 'berceau', *septante*, *nonante* (suite de la computation décimale *dix*, *vingt*, *trente*...- avec, déjà, la faille vigésimale de *quatre-vingts*, auquel les Suisses romands persistent à préférer *huitante* -, résistant aux hybrides *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*) ... Des régionalismes exportables : *drève* 'allée plantée d'arbres', *aubette* 'abri', *farde* (de même origine que le gascon *harde*, il évite opportunément le français *chemise* : on conte l'histoire de cette ambassadrice française invitant un interlocuteur mâle, belge et interloqué à "fouiller sa chemise" afin d'y trouver un document !) . Des innovations linguistiquement aussi peu pendables que *légumier* (le marchand

prenant la place du plat), *friture* (moins le pendant du flamand *frituur* qu'une métonymie désignant à l'instar de *café* le local pour le produit qu'on y sert, alors que le recommandé *friterie* devrait encourir les foudres puristes stigmatisant *cafétéria*, un hispanisme *cafeteria* entré par le canal de l'américain).

Ce qu'on appelle l'*accent* - c'est-à-dire un mélange difficile à cerner de débit, de rythme, de modulation, de durée vocalique, de sonorisation ou d'assourdissement des consonnes - joue sans doute un rôle plus important (2). À l'expérience du phonologue, tout cela se réduit à 5 constantes, que le regretté Jacques Pohl rassemblait naguère en une seule phrase : *L'ourse brun pâle est enrouée*. Successivement, nous amuïssons le *e* final de *ourse* (féminin non marqué), nous maintenons contre l'usage parisien en expansion hexagonale la nasale *un* (pas le *in* de *brin*), nous allongeons le *a* de *pâle* (les Français le prononcent *cour* comme le *a* de *patte*), nous conservons la distinction *e* "ouvert", *e* "fermé" de *aimerais* vis-à-vis de *aimerai* et nous pratiquons la "diérèse" *enrou-é* plutôt que la "cinérèse" *enrwé*. Ajoutons pour faire bonne mesure le glissement du *u* de *juin* à la semi-voyelle *w* de *joint* (les sceptiques désireux de s'exercer l'oreille n'auront qu'à écouter avec concentration la chanson *Le plombier* de Pierre Perret : " On m'appelle en mai et j'me pointe en juin pour remettre unjoint ") (3).

Je ne serais pourtant pas étonné si le trait "belge" le plus frappant s'avérait l'emploi de l'auxiliaire *savoir*

au lieu de *pouvoir* : "Je ne sais pas ouvrir la porte", "Vous savez me faire la monnaie ?", etc.

Les chansonniers, les auteurs comiques en ont fait des gorges chaudes. Ainsi, l'Anversois Van Putzeboom d' *Occupe-toi d'Amélie* demande à l'héroïne : "Est-ce que je *sais* vous embrasser ?" (la graphie et les italiques sont de Feydeau). Et la belle de répondre : "Comment, *si* vous savez ? Mon Dieu ! il me semble que vous êtes plus à même que moi...", avant qu'un auditeur galant ne vole à son secours : "Non ! Non ! il demande s'il peut." Marcel Achard n'est pas en reste. À l'acte II, scène 1 de la *Belle marinière*, il évoque un "canal dans les Flandres" et un éclusier du cru - "moustache et cheveux blonds, accent belge" -, qui profère : "Si j'avais *su savoir* que vous passeriez, j'aurais dit bonjour à Lancelot pour vous, qu'il est passé juste avant-hier."

Examinons le problème d'un peu plus près.

Pour traduire les trois notions de (1) capacité (p. ex. *Je sais lire* = "je ne suis pas illettré"), (2) possibilité (p. ex. *Je peux lire* = "la clarté est suffisante"), (3) permission (p. ex. *Je peux lire* = "J'en ai reçu l'autorisation"), le Français et les langues germaniques ne disposent que de *deux* auxiliaires, mais là où le premier établit la frontière après (1), les secondes la mettent entre (2) et (3). En regroupant (1) et (2), le français de Belgique se montrerait-il à nouveau coupable de flandricisme ?

En réalité, les choses ne sont pas aussi simples. Le bornage des trois auxiliaires a pris des siècles (4), et Voiture, par exemple, juxtapose impunément

savoir et pouvoir : "...je ne vois plus rien qui me pût secourir/Ni qui sût rappeler ma liberté bannie"(5). Les soldats du Commandant Watrin - des "Chtimis" des environs de Denain et de Valenciennes - ne s'expriment pas autrement : "Il lui semblait, comme disent les gens du Nord, qu'il ne saurait plus jamais dormir" (6). On est donc fondé à voir en ce débordement de savoir sur pouvoir un archaïsme surnaissant à la périphérie du territoire d'oïl.

Bref, une vieille noblesse terrienne sans ombre de mésalliance.

Marc WILMET
Professeur de linguistique à l'U.L.B.

(1) HANSE (J.), DOPPAGNE (A.) & BOURGEOIS-GIELEN (H.), *Chassa aux belgicismes et Nouvelle chasse aux belgicismes*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, 1971 et 1973.

(2) Je réserverais la place de choix au r "fricatif" (râclant la gorge) qui se répand de chaque côté de la frontière linguistique au détriment des r traditionnellement grasseyés ou roulés.

(3) Cette semi-voyelle w de Wallonie, wallon, Waterloo, Watrin, Wilmet... (que la plupart des Français et certains lettrés belges mal informés prononcent v) ne devrait pas s'exporter vers les mots d'origine germanique embruntés à date moderne : wagon, walkyrie, Wagner, Weber...

(4) N'en déplaise à Feydeau, un Belge, fût-il flamand et nommé Van Putzaboum, demandera toujours à une jeune fille s'il peut l'embrasser (accepton de type 3). Quant au si j'avais su savoir d'Achard, il s'agit d'un vulgaire pléonasme dont le seul intérêt est de prouver que l'écrivain lyonnais n'a rien compris au mécanisme de la "faute".

(5) *Sonnet d'Uranie*.

(6) Coll. du Livre de Poche, p;85.



NOUS
AVONS
LU :

Enfin vint Wilmet...

Marc Wilmet, professeur de linguistique à l'U.L.B. (et à la V.U.B.), vice-président du Conseil supérieur de la langue française, membre du Conseil international de la Langue française etc., auteur, entre autres, de "La détermination nominale" (Paris, P.U.F., 1986), déjà classique, vient d'éditer l'ouvrage de référence que nous attendions tous. (1)

Cette grammaire critique, non normative, fait d'abord le point, scientifiquement, sur les théories diverses, parfois

opposées, parfois complémentaires, concernant la langue et son emploi. Elle propose ensuite diverses conclusions, hypothèses et autres réflexions.

Il nous dit : "Avant toute chose, la grammaire que je préconise est ouverte à la discussion, à la réflexion, à la découverte, à la création, à l'invention... Elle voudrait libérer les utilisateurs du purisme paralysant en leur faisant prendre conscience, bien sûr de leurs devoirs vis-

a-vis de la langue, mais aussi et surtout de leurs pouvoirs. Cette belle maîtresse est en définitive notre esclave..."

Rappelons que M. Wilmet partage nos convictions républicaines et humanistes.

Janos MOLNAR

(1) *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles, Ed. Hachette & Duculot, 1997, 672 p.

WALLONIE rapsodie - Essai sur l'identité d'un peuple (1) par Guy DENIS

Wallonie écrasée, niée par l'enseignement subi, nous dit l'auteur, Belgique d'abord et toujours, le Roi-Chevalier, la culture belge et tout le toutim... Quant à la France, c'était la Gueuse, voltairienne donc

dangereuse. Hélas ! pourquoi Charles le Téméraire ne l'avait-il pas emporté ? gémissait son prof d'histoire. On le voit, le ton est donné dès les premières pages. L'intox partout répandue -même s'il y a des

nuances à apporter ! Puis, Guy Denis prendra conscience d'être un Wallon, c'est-à-dire un homme sans passé. "En compensation, dit-il, je me mis à aimer la France que je considérai comme ma vraie patrie..."

Oui, j'aimais la France, matrice, matrice, mère, Marie, femme et je l'aime toujours".

Doutes à propos de la Belgique, pays où l'on gère (pour ne pas gouverner), où l'on calcule (pays d'épiciers marioles) : "Belgitude : idéologie de l'anesthésie" ! Belle et juste formule, il y en a d'autres. Histoire (redressée à grands coups), paysages de chez nous,

arts, culture populaire, etc... Et puis un enseignement, système à revoir en profondeur, notamment l'enseignement du français (voir le projet de Léopold Genicot) : "installer un baccalauréat commun : France, Wallonie-Bruxelles, Suisse romande, Canada, Afrique francophone".

J'arrête là ! Livre impossible à résumer, trop riche, trop en forme de "coup de gueule". Cela fait du bien, car cela réveille un opinion wallonne vraiment anesthésiée. C'est même urgent, très urgent.

Daniel LANIER

(1) Woluwé Saint-Lambert, Ed. Bernard Gilson, 1996, 211 p.

L'AVENTURE DES MOTS FRANCAIS VENUS D'AILLEURS par Henriette WALTER (1)

Après *L'aventure des langues en Occident*, Mme Walter nous conte une autre aventure :

Celle de tous les mots qui, depuis des millénaires, ont peu à peu contribué à la richesse du français contemporain. L'auteur remonte loin : aux langues prélatines donc pré-historiques. Il n'en subsiste bien sûr que quelques mots (ou racines) devenus surtout des toponymes.

Peu importe que leur influence soit minime, ils sont toujours là ainsi d'ailleurs que les vocables gaulois, beaucoup plus nombreux (carricole, bouleau, chêne, if, bruyère, bièvre (2), blaireau, bouc, galet et galette, souche et ... braguette, eh oui, messieurs), le latin populaire puis savant, les dialectes germaniques puis, le temps ayant passé, "l'invasion", lente puis accélérée, de mots en

provenance des langues d'alentour : l'italien, le meilleur donneur jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'espagnol, le néerlandais (vocabulaire surtout maritime), l'allemand et enfin l'anglais massivement présent depuis peu, menaçant selon certains ! Le reste du monde a aussi apporté sa quote-part, tels l'arabe depuis le Moyen Age et des parlers précolombiens (chocolat, tomate, patate) L'ouvrage est émaillé de jeux (des "récréations") ou de remarques encadrées qui feront "phosphorer" le lecteur point trop pressé.

Mais, grave question, faut-il s'effrayer de la concurrence étrangère ? Mme Walter pense que la plupart des emprunts à l'anglo-américain s'effaceront très vite et, d'ailleurs, qu'une langue qui ne prendrait rien aux autres, s'appauvrirait et, par là, se condamnerait au dépérissement.

Allons, pessimistes de tous bords, *the French language is not dying !* Veuillez m'excuser, je voulais dire que le français n'est pas en train de trépasser.

Jacques LIENARD

(1) Paris, Ed. Laffont, 1997. L'auteur est professeur émérite de linguistique de l'Université de Rennes et dirige le laboratoire de phonologie de l'École pratique des hautes études. (2) Le mot grec *castor* s'est imposé en français mais se dit *bever* en néerlandais et *beaver* en anglais. Cela prouve que les emprunts ne sont pas toujours à sens unique.

La poste d'Ougrée...rattachiste !

Notre ami, Raymond Dirkès, membre du mouvement, a envoyé, ce 19 décembre, ses bons vœux au secrétariat.

Jusque là, rien de bien original... Eh si !

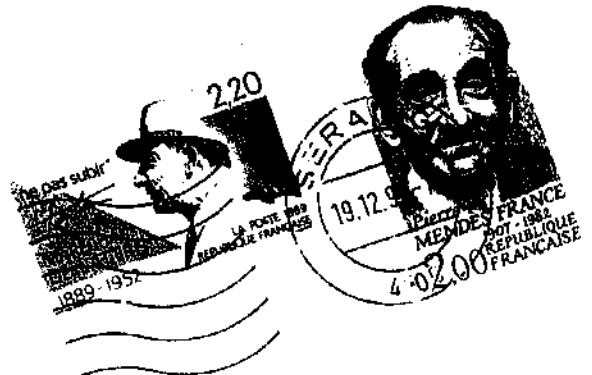
Raymond a posté sa lettre à Ougrée, en l'affranchissant avec un timbre de 2,20 FF (à l'effigie du Maréchal De Lattre) et un de 2 FF

(représentant Pierre Mendès France).

Pas de surtaxes, pas de remarques, l'envoi est bien arrivé à bon port.

Si vous souhaitez l'étouffement de rage de certains belgicains, vous savez ce qu'il vous reste à faire !

Laurent Leruth



HISTOIRE D'UNE FRONTIERE INTROUVABLE

Force est de constater à quel point les hommes ont la mémoire courte. Dans un ouvrage relatant les événements de l'année précédente, j'y ai redécouvert, dans le désordre, un attentat meurtrier aux jeux olympiques d'Atlanta, les premières élections démocratiques en Bosnie, un incendie dans le tunnel sous la Manche ...

De même, lorsque reviennent sur nos écrans des images de conflits africains (récemment dans l'est du Zaïre par exemple), il se trouve parfois un expert en géopolitique pour nous rappeler que les frontières actuelles de ces pays ne sont jamais que l'héritage du colonialisme. En effet, la seconde moitié du 19^e siècle a vu les Etats européens se livrer, sous l'aimable prétexte d'une évangélisation humanitaire, à un véritable partage de l'Afrique et de ses ressources naturelles. Un siècle plus tard, les peuplades indigènes ont chassé leurs "big game" respectifs, créant ainsi de nouveaux pays, non sur des fondements ethniques ou culturels, mais sur base des limites des anciens empires coloniaux.

Comme il est plus facile de voir la paille dans l'oeil du voisin que la poutre dans le nôtre...

Faisons ensemble un formidable effort de mémoire (non, les cours d'histoire ne sont pas toujours inutiles !), et replongeons nous dans l'Europe de 1815. A Waterloo, la coalition des souverains européens est enfin venue à bout des armées françaises après plus de 20 années de guerre. Plus qu'un conflit entre Etats, c'est une lutte idéologique qui vient de se terminer : la monarchie de droit divin contre l'expression de la volonté nationale issue de la Révolution. Au Congrès de Vienne, les diplomates ont cru pouvoir disposer des territoires et de leurs populations comme par le passé, morcelant l'Europe dans de savants marchandages ("à la belge", pourrait-on presque dire) entre les vainqueurs. C'est ainsi que nos régions, culturellement françaises, furent rattachées au nouveau royaume des Pays-Bas avec les suites que l'on connaît.

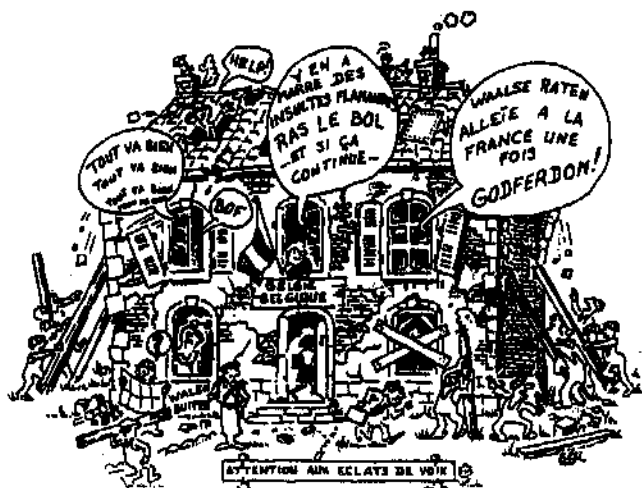
Dans notre cas, venait s'ajouter un problème encore plus aigu : lorsqu'on sait qu'en 1830, une partie non négligeable du Congrès national était favorable au rattachement à la France, il est probable (mais cela tient de l'histoire-fiction !) que la majorité ne s'y serait pas opposée. Le choix quasi-unanime porté sur le duc de

Nemours, un des fils de Louis-Philippe, comme souverain de Belgique, vient notamment étayer cette hypothèse. Malheureusement, le souvenir des guerres napoléoniennes étant encore trop vif, les autres puissances européennes, menées par l'Angleterre, s'y sont violemment opposées. A titre d'exemple, essayons d'imaginer quelle serait aujourd'hui la réaction de la Communauté européenne face à un référendum autrichien demandant la réunification avec l'Allemagne ?

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que notre frontière avec la France n'a pas davantage de fondement que celles des Etats africains. Le contexte ayant considérablement changé (encore heureux, deux siècles et demi plus tard !), la France s'est parfaitement intégrée dans le système européen et peut, à mon sens, passer pour un modèle d'Etat moderne, tant sur le plan démocratique que culturel ou économique. A ce titre, elle constitue le partenaire naturel pour une Wallonie en quête d'identité.

Qu'une frontière territoriale subsiste ou non, peu importe, car elle n'existe pas dans nos coeurs.

Fabian PIROTTE (Charleroi)



A épingle : *Belgitude* - Jean Beaufays, professeur de politologie à l'ULg, à propos de la réaction d'union nationale suscitée par les événements tragiques de ces derniers mois : **On remarque depuis de nombreux mois qu'il existe au sein de la population une volonté de réaffirmer "la Belgique" face aux conflits communautaires.**

Ils sont jugés superficiels par l'opinion publique qui estime que les vrais problèmes se situent ailleurs. On a senti ce sentiment lors des élections de 1991 et après la mort du roi Beaudouin. Actuellement, face à la puissance du mouvement, je pense que les hommes politiques ne pourront pas rester insensibles à ce qui se passe. (Le Jour-Le Courrier, 18- 19/1/97, reproduit par Le Quinzième Jour n° 52, fév. 97).

Et pourquoi pas refaire 1830 ?

Sans doute, avez-vous raison, M. le Professeur! Beaucoup se sentent encore Belges. Nous vous l'accordons, mais c'est votre emploi des mots "opinion publique" au singulier qui nous apparaît comme ... singulier. Parce que, vous le savez, il y a de sérieuses différences à relever selon que l'on est au sud ou au nord de la frontière dite linguistique.

On peut certes comprendre le désarroi de nombreux Wallons : peur des lendemains qui déchantent sur les plans économique et social, nausée devant les assassinats d'enfants, devant les carences des institutions, dégoût devant les magouilles politico-financières.

Mais il y a aussi une autre raison dont on parle moins et pour cause !

C'est le silence de la quasi-totalité de la classe politique francophone à propos des causes de la décrépitude abyssale, irréversible, de l'État belge, parce que les élus, sans doute soucieux de préserver leurs prébendes -tiens ! Comme sous l'Ancien Régime- et englués dans une "loyauté fédérale" à sens unique, se révèlent incapables d'élaborer un projet politique d'avenir pour la Wallonie.

Et ce silence est renforcé, doublé même par celui de la plus grande partie de l'élite intellectuelle qui pratique allègrement "la culture de

soumission" face au système belgico-flamand. Dire aux Wallons que, non seulement, ils sont cocufiés chaque jour par Madame la Flandre et qu'en prime, ils sont priés d'être contents de leur infortune, serait-ce là tomber dans le péché de nationalisme ? Alors, prudemment, "on" compte les coups, puis "on" se tait ou bien, "on" recommande de regarder en arrière. Et pourquoi pas en revenir à la Belgique de 1830 ? En inversant toutefois les rôles !

Voilà ce qui, depuis longtemps explique l'immaturité politique de beaucoup de ces Wallons et donc pourquoi leurs peurs les poussent à "réaffirmer la Belgique", -ce dernier mot, vous le placez heureusement entre guillemets. Voilà enfin pourquoi ces Wallons, abusés et désabusés à la fois (oui, c'est possible), se redécouvrent de la sympathie pour la monarchie. En seraient-ils réduits à attendre un "Sauveur" couronné ?

Démission, trahison des clercs, triste réalité qui n'est, hélas ! pas nouvelle.

Mais revenons au début : ce besoin viscéral de ressusciter la Belgique de papa, besoin auquel vous priez les hommes politiques de ne "pas rester insensibles", existe-t-il aussi à ce point en Flandre ? Pour le savoir, il faudrait

interroger, dans un premier temps, les hommes politiques flamands qui, sauf erreur, poursuivent bien leur projet "confédéraliste", leurre pudique pour ne pas l'avouer indépendantiste.

Ce sont pourtant bien ces mêmes politiciens que les électeurs flamands remettent en selle - y compris les plus rabiques- à chaque occasion. Ce sont bien les mêmes Flamands qui, jour après jour, se repaissent de la lecture de journaux aux éditoriaux vengeurs, toujours ignorés en Wallonie, bien sûr. La faute à qui ? Faut-il simplement rappeler que *De Standaard*, champion toutes catégories de la presse flamingante, connaît le plus fort tirage et surtout, est le préféré de l'intelligentsia flamande agglissante.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet, mais nous nous contenterons de vous proposer, M. le Professeur, la méditation de paroles récentes de votre éminent collègue, M François Perin : "lorsque deux peuples sont en présence, que l'un a un projet et l'autre aucun, lequel, croyez-vous, va l'emporter ?"

Belgitude, idéologie de l'anesthésie, comme le dit excellemment Guy Denis.

Avec nos regrets les plus amers.

Daniel LANIER

LES CLUBS WALLONS DANS LE CHAMPIONNAT FRANCAIS?

Bruxelles 22/01/97 - l'agence BELGA communique : Le président de "Wallonie Région d'Europe", José Happart, estime qu'il faudrait demander à la fédération française de football d'accueillir les clubs wallons dans son championnat. C'est la conclusion qu'il tire de "l'affaire Leekens", qu'il qualifie de hold-up commis par une Union belge de football à "l'establishment" majoritairement flamand. J. Happart se dit choqué, comme un très grand nombre

d'observateurs, d'avoir appris "l'enlèvement par l'Union belge" de Georges Leekens. L'acte est inacceptable au niveau sportif, qui consiste à supprimer dans une équipe qui gagne un de ses pions majeurs, dit-il encore.

Selon le député européen, "Mouscron, club wallon nouveau promu en division 1, devait vraiment faire peur, voire déranger" l'establishment en question pour que l'Union belge, qui y domine, prenne la décision de débaucher son entraîneur".

"Ce hold-up, visant principalement à empêcher Mouscron de remporter l'actuel championnat de Belgique, est indéfendable" dit J. Happart. Pour lui, la manière et le procédé employés par l'Union belge démontrent le mépris total qu'elle a pour les clubs wallons. "Il faudra penser sérieusement à nous tourner vers la fédération française de football pour lui demander d'accueillir les clubs wallons dans son championnat", conclut le communiqué diffusé par M. Happart./JLS

Lettre ouverte à un moine de Chevetogne qui s'est exclamé : "c'est une honte !" lorsque je lui ai avoué mes opinions séparatistes...

Cher Frère en Jésus Christ,

Vous m'avez reçu d'une manière vraiment peu tolérante ce dimanche 2 février à Chevetogne, mais je vous le pardonne !

Lorsque j'ai visité le Mont Athos avec un ami athée, un moine du monastère de Dyonissiou voulait l'envoyer prématurément en enfer parce que mon ami ne croyait en rien.

Quant à moi, je suis chrétien, républicain et séparatiste. "C'est une honte" avez-vous dit.

Mais je persiste ! Tout d'abord, je défends mes concitoyens, mon peuple wallon contre une Nation flamande de plus en plus agressive et arrogante, allant jusqu'à pratiquer un amalgame honteux entre les sales affaires, en ce compris la bande à Dutroux, ... et tous les Wallons.

Jeanne d'Arc fut-elle damnée parce qu'elle eut l'audace de se rebeller contre l'oppresseur ? Bien au contraire. Je n'ai certes pas l'outrage de me prendre pour la Pucelle d'Orléans. Je veux tout simplement apporter ma pierre à la construction d'une Wallonie meilleure et que je veux REGION DE FRANCE.

Je dirai peu de chose de la Monarchie, sinon qu'elle est le plus grand symbole de l'inégalité des hommes (dixit l'écrivain flamand Hugo CLAUS). en outre, le roi Beaudouin que de nombreux chrétiens veulent transformer en saint, n'a jamais rien fait pendant plus de 40 années pour empêcher que se creuse un fossé entre une Flandre prospère et une Wallonie en déclin.

Puisse-je évoluer ! Je vous redis ma sympathie, malgré votre emportement.

Avec mes sentiments les meilleurs.
Jean Antoine Hardy
Vice-Président de Wallonie-France

Wallonie - France à Gedinne

DE LA DIGNITE, ENCORE DE LA DIGNITE, TOUJOURS DE LA DIGNITE...

"Si un mariage doit avoir lieu, il faut que la mariée soit belle". C'est par ces termes que Philippe Destatte,

directeur de l'Institut Jules Destrée, a terminé son intervention lors du débat "les jours de la Belgique

sont-ils comptés ?", tenu ce 15 février à Gedinne. Réunis à l'initiative de Jean Mal, ancien résistant et ardent

militant wallon, Vincent Vagman (coauteur de "Choisir l'avenir"), Étienne Duvieusart (avocat et ancien député) et Philippe Destatte ont réussi le pari de faire partager à un auditoire de plus d'une centaine de personnes leur vision de l'avenir wallon. Nous avons toutefois regretté l'absence de MM. François Perin et Jean Defraigne qui, annoncés parmi les orateurs, n'ont pu venir à leur corps défendant.

"Le tabou de la Belgique indivisible est tombé". Ce sont les Flamands qui en sont responsables, assez paradoxalement d'ailleurs ! En effet, quel avantage pourrions-nous tirer du maintien de l'existence d'un État sur lequel la Flandre exerce une tutelle quasi absolue depuis bien trop longtemps. Pour retrouver un Premier ministre wallon à la tête d'un gouvernement belge, il faut remonter à l'immédiate après-guerre, c'est-à-dire au père d'Étienne Duvieusart présent ce soir (1).

Loin de reposer sur un simple calcul politique, cette volonté séparatiste est la conséquence directe du "

sentiment nationaliste, irrationnel et instinctif flamand", basé notamment sur l'une des plus extraordinaires contre-vérités de l'histoire : l'exploitation de la Flandre par la Wallonie au siècle dernier. Parce que la bourgeoisie gantoise ou anversoise s'exprimait en français, faut-il pour autant en conclure que toute personne pratiquant la langue de Voltaire représente un danger pour le courageux ouvrier flamand ? Eh bien, sans doute oui !

Quoi qu'il en soit, " la Belgique s'écroule et ce n'est pas une catastrophe" constate É. Duvieusart. Le plus important, et ce, de l'avis général des orateurs, est maintenant que les Wallons se réveillent et fassent preuve de "dignité".

Si la Belgique doit disparaître, cela ne peut se faire aux seules conditions et aux seuls avantages des Flamands. Plus que jamais, nos dirigeants doivent présenter nos exigences et ne pas céder systématiquement devant la menace d'une scission. Il faut en terminer avec ce complexe d'infériorité que la Flandre veut nous imposer.

Bien sûr, la situation économique et sociale de la Wallonie n'est pas très brillante, à l'heure actuelle (2). C'est justement pour cela qu'il faut nous battre dès à présent : pour bâtir les fondements d'une Wallonie plus prospère, plus dynamique, mais aussi respectueuse de l'individu et de la démocratie, digne par là de notre héritage culturel. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions devenir un jour des partenaires à part entière de nos voisins méridionaux. Il est grand temps d'y penser.

Beaucoup de dignité, certes et aussi de l'audace (à la manière de Danton) !

Fabian PIROTTE

(1) En fait, le dernier - ou mieux *de laatste* - "Premier" belge a été le très belge Edmond Leburton en 1973. Cela fera vite un quart de siècle !

(2) Vrai, mais à condition de se souvenir que l'Europe occidentale entière souffre des mêmes maux. L'argent manque cruellement partout... sauf pour la spéculation. C'est ce problème qu'il faudrait d'abord régler.

Message envoyé par Jean Defraigne, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre.

1. La Belgique est condamnée à plus ou moins brève échéance et ce ne sont pas les marches incolores ou multicolores qui changeront quoi que ce soit. Pas davantage les émissions de la RTBF ou d'RTL TVI où on ne voit que ce que les journalistes

considèrent comme des Flamands convenables. Le rouleau compresseur néerlandophone est en route depuis longtemps déjà et il ne s'arrêtera que lorsque la Flandre aura tous les pouvoirs chez elle. A ce moment, la Belgique aura vécu, à moins que, avec la complicité de francophones aveugles ou intéressés, la coquille vide ne soit maintenue juste assez pour que les flamands puissent continuer à se mêler de ce qui se passe chez les francophones.

2. A ce moment, il faudra choisir, il faudra que les citoyens soient consultés. Plusieurs solutions seront possibles.

Je pense que les Wallons devront, avec des modalités

progressives d'intégration à préciser, choisir la France. Il faudra affirmer une solidarité complète avec les Bruxellois francophones à qui il importera aussi de décider. Puissent-ils faire comme nous !

3. La France voudra-t-elle de nous ? Elle ne va sûrement pas se prononcer avant que le problème ne soit posé chez nous. L'intérêt de la France sera sûrement de ne pas maintenir à ses frontières un Etat qui pourrait être instable. Mais n'entrons pas dans un débat suscité par ceux qui ne veulent pas de solution française - ni d'aucune d'ailleurs-. A ceux là, je dirai : et pourquoi la France ne voudrait-elle pas de nous ?

Conférence à Paris

Maître René Swennen nous autorise à publier l'intégralité de la conférence qu'il a donné à Paris au cercle Périclès le 15 janvier 1997. Nous tenons à l'en remercier chaleureusement.

La présentation du conférencier a été faite par M. Yves Guéna, membre récent du Conseil constitutionnel, ancien sénateur et ancien maire de Périgueux.

Le titre en était : **Wallonie française ?**

M. le Président, Mesdames, Messieurs

Je vous remercie beaucoup, M. le Président, pour votre invitation. Tout d'abord parce que les idées que je défends, mais je ne m'en tiendrai pas à ces idées là, n'ont pas toujours en France l'écho que nous souhaiterions; en second lieu, parce que vous nous donnez l'occasion d'exprimer d'une manière générale et pas nécessairement polémique, les problèmes actuels qui se posent à la Wallonie et qui peuvent justifier cette question "*Wallonie française?*", assortie d'un point d'interrogation, qui constitue le titre de ma conférence. "*Wallonie française ?*", on peut l'entendre de différentes façons : d'une manière culturelle ou d'une manière historique ou enfin d'une manière politique tournée alors vers l'avenir. Cela constitue les trois axes de mon exposé avec d'abord l'aspect historique, l'aspect culturel ensuite, pour en arriver à la politique actuelle et à ce que l'on peut penser de l'avenir de la Belgique.

L'aspect historique

Jusqu'où faut-il remonter ? Si je m'en tenais à l'état d'esprit qui règne actuellement dans certains milieux en Belgique, je pense qu'il ne faudrait pas remonter au-delà du mois de juillet dernier. Tout semble avoir basculé à cette époque avec deux événements :

- la déclaration faite par le chef de groupe socialiste à la

Chambre, M. Eerdekens, qui pour la première fois a lancé dans le débat l'idée de rattachisme. Cette idée est ancienne et représentative d'une fraction non négligeable du mouvement wallon depuis au moins l'entre-deux guerres, mais c'est une idée qui par une sorte de réserve assez compréhensible chez des personnes exerçant des fonctions officielles, ne passe pas volontiers dans des instances institutionnelles telles que la Chambre. Or, en réplique à une attaque provenant de collègues flamands, il a présenté la proximité de la France et une éventuelle communauté de destin entre la Wallonie et la France comme une possibilité. Il l'a d'ailleurs fait dans un raccourci saisissant mais précis, puisqu'il a dit : "si vous voulez que la France vienne à trois kilomètres de Bruxelles, continuez dans la voie où vous êtes pour le moment". C'est à la fois dire beaucoup et dire peu de choses, car c'est définir dès le départ le cadre de sa pensée, à savoir que la Wallonie pourrait avoir une vocation française mais non Bruxelles, puisqu'il en situe les bornes à trois kilomètres de la capitale, c'est-à-dire à la frontière linguistique.

- Le second événement, dramatique, qui perturbe complètement la vie politique actuelle en Belgique, au point d'anesthésier tout débat portant sur d'autres sujets, c'est évidemment l'affaire d'enlèvement, de séquestration et

d'assassinat d'enfants dont vous avez tous entendu parler et qui monopolise totalement l'attention de l'opinion publique. Les débats de la commission d'enquête parlementaire sur ce sujet sont retransmis à la télévision, du moins à la télévision de langue française, la RTBF, et sont suivis passionnément par l'ensemble de l'opinion publique. Événements dramatiques qui peuvent donner le sentiment qu'une sorte d'unité nationale se reconstitue autour des familles des victimes et dans le désir de réagir contre un certain laisser-aller, un certain dysfonctionnement constaté à différents niveaux de l'État; mais des événements qui à terme, selon moi, ne feront que précipiter davantage la fracture qui est en train de se mettre en place en Belgique entre la Flandre et la Wallonie, car c'est l'État, cette fois, qui est véritablement atteint dans la considération même que l'opinion publique lui porte.

Je serais un plus ambitieux. Je remonterai tout de même au-delà de l'été dernier dans mon exposé historique.

Je rappellerai, parce que cela ne vient pas spontanément à l'esprit, que le terme même de Belgique apparaît très tardivement, dans la seconde moitié du 18^e siècle, alors qu'à cette époque là tous les vocables destinés à désigner les États actuels de l'Union européenne existaient de longue date. C'est le cas de

la France, de l'Espagne bien entendu, mais également de l'Allemagne et de l'Italie, par exemple, qui n'étaient cependant pas des États à l'époque, mais uniquement des entités géographiques et culturelles à la recherche de leur unité. Les Pays-Bas, eux-mêmes, existaient dans le vocabulaire courant depuis le 16^e siècle. Cela explique que dans le tableau de l'Europe que brosse Voltaire dans *L'histoire du siècle de Louis XIV*, apparaissent tous les mots qui servent à désigner tous les États actuellement membres de l'Union européenne, mais non la Belgique, parce que le mot effectivement n'existait pas. Il a été fabriqué à la fin du 18^e siècle, tout d'abord sous la forme d'adjectif. C'étaient les États belgiques unis, - brève expérience qui a été consécutive à la révolution brabançonne-, et le terme de Belgique lui-même était, si je puis dire, atteint d'un vice originel parce qu'il sort de l'esprit de lettrés qui connaissaient bien, je suppose, l'Empire romain : il y avait dans cet empire deux circonscription territoriales, la Belgique première et la Belgique seconde. La Belgique première avait Trèves pour chef-lieu, et la Belgique seconde, Reims, je pense. C'est là qu'ils sont allés chercher ce mot qui était oublié depuis très longtemps. Ce choix n'était pas aussi innocent qu'il peut y paraître, car il y avait également dans l'Empire romain deux autres circonscriptions territoriales qui s'appelaient la Germanie première et la Germanie seconde. Ce qui revient à dire qu'en choisissant le terme de Belgique, on situait cet État potentiel dans ce que l'on pourrait appeler la Gaule. Or, il est devenu évident pour nous que la Belgique, pour une partie importante de sa population et de son territoire, appartient culturellement à la Germanie, tout au moins par la langue. C'est peut-être ce qui explique la haine -le mot n'est pas trop fort !- que

l'extrême droit flamande porte à ce terme de Belgique (Belgien) qu'elle couvre de sarcasmes et d'épithètes désobligeantes.

Les États belgiques unis n'auront qu'une existence éphémère, mais le terme de Belgique va leur survivre et, à ma connaissance du moins, le substantif apparaît pour la première fois dans un texte officiel en octobre 1795, c'est à dire dans le décret de réunion voté, par la Convention, de la Belgique et du pays de Liège à la France. Pour moi qui suis liégeois, j'aurais mauvaise grâce de ne pas souligner que la principauté de Liège n'avait jamais associé son destin à celui des autres provinces, les Pays-Bas du sud, qui constituent actuellement la Belgique.

Ce décret de la Convention mérite un petit mot de commentaire. Il survient au moment le plus étrange, le plus inopportun, pourrait-on dire ! La Convention était sur le point de se séparer, elle allait faire place au Directoire. Il s'est trouvé des esprits dans ce qui restait du parti girondin pour contester l'opportunité de ce débat; ils estimaient qu'il fallait laisser à la nouvelle assemblée le soin de débattre d'un point aussi capital qui risquait d'allumer une guerre perpétuelle entre la République et les États voisins, notamment l'Angleterre. Il semble bien que ce soit cette forme de déclaration de guerre que les Conventionnels aient voulu affirmer avant de se séparer. Deux interventions ont emporté leur conviction, ce sont celles de Tallien et de Lazare Carnot. Celle de Carnot est tout à fait remarquable. Une fois dépouillée de la rhétorique de l'époque, elle émet des considérations stratégiques que l'on peut qualifier hélas ! de visionnaires.

Lazare Carnot expose que la France est vulnérable parce que sa capitale est proche des frontières et que celles-ci ne sont pas imperméables et qu'il est

indispensable de doubler la défense traditionnelle qui va de Strasbourg à Sedan, par une seconde ligne située au nord, allant de Luxembourg à Liège et à Anvers. C'est cette considération d'ordre stratégique, semble-t-il, à un moment où la République était déjà engagée dans des guerres de première importance contre les Habsbourg, qui va emporter la conviction de la Convention. Le raisonnement valait bien entendu contre les Habsbourg. Nous savons qu'il aurait pu valoir bien davantage encore si la Prusse avait eu à cette époque l'importance qu'elle a prise ensuite et surtout si l'Allemagne avait déjà été unifiée.

Le remède qui sera trouvé en 1830 consistera en la neutralité de la Belgique. Nous savons qu'il sera pour une large part illusoire puisque c'est effectivement par la Belgique que les armées allemandes pénétreront par deux fois en France, en 1914 et en 1940. La vision de Lazare Carnot était donc prophétique. En 1830, lorsque survient la révolution belge qui va donner naissance au Royaume de Belgique, lors des premières journées manifestement, l'on envisage comme solution normale le retour à la France dont les provinces belges avaient été détachées après le Congrès de Vienne, pour être unifiées pendant une brève période de quinze années avec les Pays-Bas sous l'égide de la couronne d'Orange. Pour des raisons de politique internationale, de politique européenne, il s'avère impossible, à moins d'allumer une nouvelle guerre et ce n'était pas du tout dans les vues de Louis-Philippe, de réunir purement et simplement la Belgique à la France. C'est d'abord à une sorte de réunion déguisée que songe le Congrès national belge puisqu'il offre la couronne au duc de Nemours, fils de Louis-Philippe. Cette solution

ayant dû être écartée, la couronne sera finalement offerte à quelqu'un qui n'était pas du tout connu en Belgique, le prince de Saxe Cobourg Gotha, un Allemand vivant à Londres, proche de la Cour d'Angleterre et qui pour réussir un équilibre diplomatique parfait, va épouser Marie Louise, fille de Louis-Philippe. Celle-ci en a, semble-t-il, beaucoup souffert. Elle était très jeune, lui ne l'était plus. L'on dit que cet épisode a inspiré l'une des pièces d'Alfred de Musset, *Fantasio*.

Au départ, le nouvel Etat est calqué étroitement sur le modèle français. Lorsqu'on parle de Wallonie française, ce trait doit être souligné, car pendant au moins un demi-siècle, la Belgique fut française en ce sens que, malgré sa neutralité internationale, elle vécut comme une sorte de France en miniature : on a gardé intégralement l'organisation judiciaire française avec une cour de cassation, des cours d'appel, des tribunaux de première instance; on a créé des provinces, mais qui n'avaient rien à voir avec celles de l'Ancien Régime, même géographiquement, et qui n'étaient en définitive que des départements tout comme les gouverneurs de provinces n'étaient que des préfets. Des différences existaient, existent encore, notamment dans l'enseignement, -par exemple, il n'y a jamais eu en Belgique ce que l'on appelle des grandes écoles-, mais surtout le nouvel Etat était calqué sur le modèle français par deux traits : tout d'abord l'unité. C'était un Etat unitaire, centralisé sur le modèle jacobin; deuxièmement, c'était un Etat unilingue en ce sens que la seule langue officielle était la langue française. Il existe un troisième trait, mais il est évidemment dépassé par l'Histoire. La révolution belge étant une révolution d'inspiration libérale, la Constitution belge était étroitement inspirée de la Constitution française. Le

roi Léopold Ier prenait le titre de roi des Belges exactement comme Louis-Philippe avait pris celui de roi des Français. Il y a donc au départ une illusion, celle d'une langue unique qui serait le français. Cette illusion pouvait se comprendre et même se justifier à différents égards. Sur le plan linguistique, le français était la langue de toute la bourgeoisie et de toute l'aristocratie. C'était également la langue universitaire, celle de l'administration et du droit, et cela, non seulement en Wallonie et à Bruxelles mais aussi en Flandre depuis l'époque des ducs de Bourgogne, c'est-à-dire depuis plusieurs siècles. Le reste de la population parlait des patois qui, pour ceux qui ne les connaissaient pas, apparaissaient indistincts. Aujourd'hui, nous savons que la population wallonne parlait des patois romans, celle de Flandre des patois thiois, terme que l'on emploie pour désigner le flamand dans ses diverses composantes et nuances régionales. Mais c'était quelque chose qui pouvait ne pas apparaître aux dirigeants de l'époque. Il leur semblait donc assez naturel de faire de ce nouvel état un royaume fondé sur une langue unique et c'était là, bien entendu, une illusion. L'on va s'en rendre compte.

L'aspect culturel

L'évolution sera lente. Les premières lois linguistiques datent de la fin du 19^e siècle, c'est-à-dire du règne de Léopold II. Il faudra attendre les années 30 pour que l'université de Gand, qui était une université de langue française, soit "flamandisée" et que ses professeurs quittent Gand pour aller enseigner ailleurs et notamment à Liège. Enfin, dans l'ordre judiciaire, les lois sur l'emploi des langues sont également des années 30. Jusque là, les cours et les tribunaux siégeaient et délibéraient dans une seule langue, le français, même à

Gand, même à Anvers comme partout en Flandre. Aussi toute l'élite flamande était-elle francophone !

Cette évolution a donné lieu à plusieurs propositions. L'une d'entre elle était d'imposer l'emploi des deux langues sur l'ensemble du territoire et de faire par conséquent de la Belgique un territoire bilingue. L'objectivité commande de dire que cette proposition s'est heurtée à une très vive opposition du monde politique wallon et n'a jamais pu être matérialisée. Un effort important a été fait pendant plusieurs décennies pour enseigner le flamand dès l'école primaire. C'était le cas notamment dans l'enseignement libre -ayant fait mes études dans cet enseignement, j'ai appris le flamand dès l'école primaire. Mais, sur le plan institutionnel, c'était là une idée qui était viscéralement inacceptable pour les wallons qui n'avaient jamais parlé le flamand et qui considéraient le français comme leur langue maternelle. C'est du reste un phénomène assez curieux, difficile à cerner et à expliquer.

Dès le 13^e siècle, le français, -avec le latin naturellement-, est la langue culturelle, tout au moins à Liège. C'était loin d'être le cas dans l'ensemble de ce qu'est actuellement la France. Et cependant à Liège, le français apparaît déjà à ce moment comme la langue littéraire et s'imposera de plus en plus par la suite.

Le tournant, à mon sens, est la 2^e guerre mondiale parce que la propagande allemande va s'attacher très vigoureusement à séduire les populations flamandes par les moyens les plus divers.

Il existait déjà un mouvement flamand. Il avait du reste été actif, mais dans une mesure très limitée lors de la 1^{ère} guerre mondiale. Certains de ses responsables avaient été condamnés à mort et

exécutés. Il renaît sous l'occupation allemande qui ne va pas lui ménager ses encouragements. A la Libération, de nombreux procès furent faits à ceux que l'on appelait "les inciviques", tant en Wallonie qu'en Flandre. Mais on s'est très vite aperçu que, sous cette unité de surface, le mouvement flamand avait gardé une aigreur de ce qui s'était passé et était prêt à relever la tête. Il était, me semble-t-il, plus ou moins discipliné par son attachement personnel au roi Léopold III. Le roi avait fait le choix, courageux disent certains, périlleux diront d'autres, de rester parmi son peuple. C'était une attitude qui pouvait se défendre à certains égards sur le plan humanitaire. Mais constitutionnellement, c'était tout à fait indéfendable puisque le gouvernement, lui, s'était retiré à Londres. Dans une monarchie constitutionnelle il n'y a évidemment pas de roi sans gouvernement. La reine des Pays-bas, du reste, avait suivi son gouvernement à Londres.

Au retour de Londres, après la Libération, la question du maintien du roi Léopold III à la tête de l'Etat s'est posée. Cela a abouti à un référendum en 1950, l'unique référendum de l'histoire de la Belgique. Celui-ci a donné des résultats divergents en Flandre et en Wallonie. Alors que la majorité en Flandre était pour le maintien du roi, en Wallonie en revanche, la majorité lui était hostile. Après une série de grèves, d'émeutes et de morts dans la région industrielle liégeoise, le roi a pris le parti d'abdiquer et de céder sa place à son fils Beaudoin, alors mineur.

Je pense que les Flamands n'ont jamais pardonné aux Wallons cette victoire par la force. Et l'on va dès lors voir renaître un mouvement flamand extrêmement actif qui, il faut en être bien conscient, fondera sa doctrine sur le modèle du

pangermanisme : un peuple, une langue, un sol.

Il y avait encore à l'époque en Flandre des journaux et des écoles de langue française. Une partie de la population flamande parlait le français qu'elle considérait comme sa langue maternelle. D'autres modèles, d'autres schémas étaient envisageables, basés sur le pluralisme et la tolérance. Or, le seul qui a été retenu est celui que je viens d'évoquer.

Quand je parle du mouvement flamand, il s'agit des grandes associations culturelles flamandes qui ont trouvé dans les partis politiques flamands des relais extrêmement efficaces pour exécuter leur programme et, dans la presse un soutien constant. Ce schéma ne s'est jamais démenti et demeure actuel. Rien n'est plus irritant, que de constater le double langage que les Flamands pratiquent sans cesse. Lorsqu'ils parlent avec des francophones, lorsqu'ils répondent à des questions de la télévision belge de langue française, ils sont toujours nuancés, ils modèrent leurs objectifs et leur appréciation de la situation. Mais, simultanément, la presse flamande avec ses grands quotidiens relancent le thème nationaliste et présente des revendications extrémistes, lesquelles cessent rapidement d'être extrémistes puisqu'au fur et à mesure des réformes constitutionnelles, elles se sont chaque fois imposées.

Cette évolution a été déterminante pour la Belgique. et si je situe volontairement le moteur de cette évolution du côté flamand, c'est parce que j'ai bien conscience qu'elle ne se serait pas faite spontanément du côté francophone ! Les Francophones, c'est-à-dire les Wallons et la majorité des Bruxellois -Bruxelles est francophone à 85% selon les estimations habituellement retenues - se sentaient très

à l'aise dans un Etat qui, par tradition, parlait la langue française et qui leur avait fait une place non négligeable. Dans leur esprit, la Belgique était et est encore un cadre commode auquel ils s'identifient. La prééminence du français jusqu'aux années 50 trouve sa manifestation la plus éclatante dans le fait que le Zaïre, qui était la colonie belge (le Congo belge) est devenu un Etat francophone. Si les Flamands avaient à l'époque, sur le plan linguistique, occupé la position dominante qui est devenue la leur, il est bien évident que les choses ne se seraient pas du tout passées de cette façon -là. Tout cela continue à imprégner la mentalité wallonne et francophone maintenant ainsi une forme d'attachement à l'unité nationale et à la Belgique elle-même.

Le moteur de l'évolution s'est donc trouvé en Flandre avec l'apparition de cette identité culturelle qui trouve son élément fondamental dans la langue. Cela est paradoxal parce que le flamand n'existait pas en 1830 lorsque la Belgique a fait son apparition. Il n'y avait rien d'autre que des patois flamands, mais il y avait, à côté, le néerlandais qui, lui, avait acquis le statut de langue littéraire aux Pays-Bas depuis longtemps et qui, par rapport au flamand, pouvait apparaître comme une langue culturelle.

Tout l'effort a consisté à imposer progressivement, par évolutions successives, le néerlandais et, par exemple, de fabriquer un vocabulaire juridique dont la Flandre était absolument dépourvue pour bâtir une unité linguistique qui est devenue le fer de lance du mouvement flamand.

Je suis tout prêt à reconnaître à la Flandre une forte identité culturelle. Je pense, c'est une opinion purement anecdotique puisqu'elle est rejetée par la quasi totalité du peuple flamand depuis longtemps,

que le véritable destin de la Flandre était du côté de la langue française et qu'elle a trouvé là l'expression d'une très forte personnalité. Tous les écrivains importants de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle, étaient des Flamands qui écrivaient en français : Verhaeren, Rodenbach, Maeterlinck, Crommelynck, etc, et cela jusqu'à une date récente, Suzanne Lilar, mère de Françoise Mallet-Joris, d'autres encore.

La culture flamande, lorsqu'elle s'exprimait en français, a eu un retentissement remarquable et comparable à certains égards à celui d'écrivains tels que Giono, Henri Bosco ou Marcel Pagnol pour la Provence.

Il n'y a jamais rien eu de tel du côté wallon, ni du côté francophone en général. Pourquoi ? C'est une question qui mérite d'être posée. Là, l'identification s'est faite totalement et spontanément avec la France. Chez Georges Simenon, le personnage qui a fait sa gloire, le commissaire Maigret, n'est pas commissaire à Bruxelles ou à Liège, il est commissaire à la PJ de Paris. Et l'on peut généraliser l'observation à tous les écrivains belges. La timidité était même telle dans l'entre-deux guerres que lorsqu'ils situaient une action en Belgique dans un roman, ils tassaient le nom de la ville tant la volonté d'identification était totale. Même à l'heure actuelle, leurs oeuvres ne se focalisent pas sur l'illustration de caractères provinciaux ou régionaux. C'est dire qu'un modèle identitaire en Wallonie n'a jamais existé pour une raison très simple : on est à 350 km de Paris, centre de la vie culturelle pour tout ce qui touche à la langue française. Par conséquent, il est normal que l'on s'identifie à ce modèle. A cela s'ajoutent des considérations d'ordre éditorial : il n'y a pas véritablement d'éditions

littéraires en Belgique francophone alors qu'il y a une activité subventionnée par le gouvernement flamand extrêmement intense de l'autre côté de la frontière linguistique.

Existe-t-il, malgré cela, une identité wallonne ?

Pour en définir une, l'on se rabat sur des caractères secondaires, que l'on retrouve d'ailleurs dans n'importe quelle province française. La France n'est pas un Etat qui a gommé les identités régionales. Il n'y a donc rien là qui soit spécifique à la Wallonie.

Une autre tendance est de se fonder sur des facteurs politico-sociaux et de dire que la Wallonie s'est constituée sur un tracé industriel, le sillon Sambre et Meuse, et sur les combats sociaux. Mais il n'y a pas là, selon moi, de spécificité nationale. Le modèle ouvrier et syndical wallon, largement inspiré du réformisme français à la Jaurès, souligne encore davantage la proximité de la Wallonie et de la France. Ainsi, l'identité est facile à définir du côté flamand, mais impossible à cerner du côté wallon. Quant à l'identité belge, ses derniers thuriféraires ont baissé pavillon. L'idée la plus généralement avancée par eux était de dire que la Belgique opérait une sorte de synthèse entre le génie germanique et le génie latin. C'était extrêmement prétentieux et faux. Liège a fait partie, pendant huit siècles, de l'empire germanique et il n'en reste aucune trace. Les Liégeois sont demeurés imperméables à ce type d'influence. Le préfet de l'Ourthe - Liège était la préfecture du département de l'Ourthe sous le 1er Empire - soulignait dans un texte bien connu le caractère quasi méridional des Liégeois. La forte immigration italienne et méditerranéenne des années 50 n'a fait qu'accentuer cet aspect. On ne voit pas dans tout cela les traces d'une

identité wallonne ni d'une identité belge.

Mais un Etat peut fonctionner sur d'autres critères que le critère identitaire. Et c'est à ces autres critères que se réfèrent les partisans, à l'heure actuelle, du maintien de l'Etat belge en pronant "la loyauté fédérale". Il s'agit en fait de transposer en Belgique le modèle de l'empire austro-hongrois qui était fondé, non pas sur l'unité nationale, mais au contraire, sur la diversité : une mosaïque de peuples, de langues, de religions. Cette autre conception que l'on nous présente comme moderne, comme dynamique, parce qu'elle préfigure la construction européenne, est celle que l'on met en avant dans les milieux qui restent attachés à la Belgique.

En 1980, quand j'ai sorti *Belgique Requiem*, c'était l'identité belge qui prévalait. Aujourd'hui, le discours a complètement changé, c'est la loyauté fédérale, c'est-à-dire l'éloge de la diversité. Nous serions un modèle pour la construction européenne. Quoi qu'il en soit, ce principe se heurte au nationalisme flamand. Le type d'Etat austro-hongrois ne peut fonctionner que s'il n'est pas détruit de l'intérieur par les nationalismes. L'empire austro-hongrois, en effet, a imposé à cause des nationalismes.

L'aspect politique

Peut-on parler de Wallonie française d'un point de vue politique ? Oui, qu'il s'agisse du présent ou de l'avenir !

Dorénavant, la Belgique est un Etat fédéral qui comporte trois régions : la Flandre, Bruxelles et la Wallonie - Bruxelles étant une région particulière puisqu'elle est la capitale et qu'elle est bilingue. J'ajoute qu'il existe une petite communauté germanophone dans la province de Liège et qui a ses institutions spécifiques.

Ce schéma relativement simple est compliqué malheureusement par l'existence des communautés. En même temps que l'on fédéralisait l'Etat, on instaurait les communautés. La communauté et la région flamandes ont très vite fusionné. La Flandre a trouvé spirituel de faire de Bruxelles sa capitale et d'y loger ses institutions. C'est certainement l'un des seuls Etats au monde dont la capitale se trouve en dehors des limites de son territoire. Les francophones n'ont pas agi de la sorte. Ils ont maintenu, d'une part, l'existence de la région wallonne et d'autre part, ce que l'on appelle, au grand étonnement des Français, la Communauté française de Belgique, qui est en langage clair la communauté Wallonie-Bruxelles, compétente dans les matières de la culture et de l'enseignement.

Il y a donc un gouvernement fédéral, un gouvernement communautaire, un gouvernement régional avec les assemblées correspondantes, les provinces, etc... Ce système est à peu près impraticable, ne serait-ce qu'en raison des charges budgétaires qu'il entraîne.

Il reste un lien extrêmement important entre la Flandre et la Wallonie, c'est la sécurité sociale qui crée une solidarité de personnes. Cette sécurité sociale est restée unitaire. Or, la dernière réforme constitutionnelle avait-elle à peine eu lieu qu'un certain nombre de personnalités représentatives flamandes - à commencer par le ministre-président de la région flamande - ont considéré qu'il s'agissait là d'une étape et qu'il fallait en envisager une nouvelle qui comporterait notamment la régionalisation de cette sécurité sociale.

Le nationalisme flamand avait été complexé, gardant une certaine amertume de la période assez longue durant laquelle seule la langue

française était officiellement reconnue en Flandre. Il s'agit maintenant d'un nationalisme de nantis, comparable au mouvement de l'Italie du nord, la Padanie, qui n'a pas de mots assez durs à l'égard de l'Italie du sud, cause de tous les maux. Si la Belgique va mal, c'est en définitive parce qu'il y a trop de chômage, trop de vieux qui y dépensent trop de soins de santé, etc... D'où la tentation de se replier sur soi et de régionaliser la sécurité sociale.

Les partis francophones, il faut savoir qu'il n'existe plus un seul parti en Belgique couvrant l'ensemble du territoire, même dans les grandes formations-, ont opposé, jusqu'à présent, un refus catégorique de discuter même du sujet. Les prochaines élections auront lieu en 1999. L'on peut être certain que la revendication de la Flandre, même si elle est édulcorée, reviendra et exigera la régionalisation de certains secteurs de la sécurité sociale. Pour les Wallons, il s'agit là de la pierre de touche d'une volonté de continuer à vivre ensemble, car, si l'on arrive à cette solution, il faut être bien conscient que la Belgique deviendra une coquille vide. Il n'y aura plus rien - il n'y a déjà plus d'armée-, même plus le football pour unir le peuple belge. En effet, je ne donne pas deux ans pour que l'Union belge de football, temple de l'unitarisme, vole en éclats. Le mouvement place : on va fédéraliser le football. Le ministre-président de la région flamande, M. Van den Brand, a décidé qu'il n'accorderait de subventions aux clubs de football flamands que s'ils sont flamands. Autrement dit, si la ligue de football flamande se constitue et si l'Union belge éclate.

On voit très bien l'intérêt des Flamands pour ce qu'ils nomment improprement confédéralisme. C'est une mainmise sur Bruxelles. Voilà pourquoi les autorités politiques wallonnes doivent

avoir des positions fermes et dire clairement aux Flamands : "Vous choisissez : ou bien vous maintenez ces relations interpersonnelles au travers de la sécurité sociale, ou bien vous y renoncez ! Mais, si vous y renoncez, la Belgique éclatera et vous perdrez Bruxelles". Bruxelles devient l'élément central de la discussion. Comme il y a 85% de francophones dans la capitale, on peut penser que la décision n'ira pas dans le sens de la réunion de Bruxelles à la Flandre.

Le schéma institutionnel de l'éclatement de la Belgique, qui demeure bien entendu hypothétique, est le suivant : on ne parvient pas en 1999 à former un gouvernement fédéral après les élections législatives et, par conséquent, les gouvernements régionaux qui auront été constitués seront amenés à suppléer la carence de l'Etat fédéral et donc à sortir de leur sphère de compétences pour absorber ce que l'Etat central n'est plus capable de faire. Ce schéma est dominé par un facteur déterminant, tout au moins dans l'optique flamande, c'est la question monétaire. Si l'euro se met en place en 1999 et se généralise comme monnaie d'échange, en 2002, la Flandre s'en ira. Voilà ma conviction personnelle ! Si ce n'est pas le cas, je pense que la Flandre sera beaucoup plus prudente. Et si actuellement le gouvernement fédéral, dominé par les ministres flamands, est à ce point déterminé sur cette question monétaire, ce n'est pas seulement par conviction européenne. Selon moi, le but véritable est celui-là. Le dernier lien, la dernière raison d'être de la Belgique aura cessé et la Flandre pourra pleinement prendre son autonomie ou son indépendance.

On ne peut pas exclure que nous nous trouvions placés à brève échéance en présence d'un choix fondamental. Il ne sert à rien, je crois, de disserter sur les

solutions qu'il faudra trouver. Cela ne dépend pas entièrement de nous.

Est-ce que cela ira jusqu'à la réunion, jusqu'au rattachement, pour employer le terme le plus couramment utilisé? Je le souhaite personnellement. C'est ma position et celle du mouvement auquel j'appartiens. Je crois que l'on a toujours intérêt à rechercher une plus grande solidarité et je pense que c'est le destin normal de la Wallonie puisqu'il y a une très proche identité culturelle et une convergence d'intérêts. Certains éléments peuvent freiner un peu du côté wallon comme l'habitude d'avoir affaire à un Etat faible, de ne pas avoir un très grand respect de l'Etat, d'être restés fermés sur les communautés de base, les communes, la vie associative, etc... Mais depuis 20 ans, la France est, elle aussi, entrée dans une politique de régionalisation extrêmement active. Il n'y a pas de différences majeures à l'heure actuelle sur le plan budgétaire entre une région française et une région wallonne.

Je voudrais insister sur deux points :

1-la nécessité de maintenir une étroite union, une étroite solidarité entre la Wallonie et Bruxelles pour deux raisons :
Premièrement parce que nous sommes des francophones et que le français à Bruxelles est plus important que le français pour les Bruxellois. Des statistiques ont démontré que, proportionnellement, le rôle du français dans l'Union européenne est plus important que le nombre de personnes parlant le français, notamment parce que les principaux sièges des institutions européennes (Strasbourg, Luxembourg, Bruxelles) sont des villes majoritairement de langue française. Ensuite, c'est pour nous le moyen de négocier avec la Flandre

dans l'ensemble de la discussion qui devra s'amorcer. Nous avons à la fois une raison politique et un devoir moral de maintenir cette étroite solidarité.

2- Il s'agit de nous faire mieux entendre en France. La diplomatie française est extrêmement prudente, exagérément prudente. Elle ne veut connaître que l'Etat belge, alors pourtant que la région wallonne et la Communauté française de Belgique ont le pouvoir de signer des traités. Il y a une phrase du général de Gaulle qui est souvent citée. Elle résulte d'une conversation avec un particulier. Elle a été attestée ultérieurement par Alain Peyrefitte dans une lettre à Lucien Outers qui était l'ancien délégué général de la Wallonie et de Bruxelles à Paris. Cette phrase dit notamment ceci : *"Bien entendu, si un jour une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour là, de grand coeur nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité"*. Il y a des autorités représentatives dès à présent, la région wallonne et la Communauté française, et il est un peu regrettable que des traités bilatéraux ne soient pas passés et qu'une timidité manifeste existe du côté de la diplomatie française. Il serait souhaitable, il serait bon que l'opinion publique wallonne sente la solidarité de la France. Je dois dire que depuis quelques mois les choses ont considérablement évolué. Ma conférence d'aujourd'hui en est un signe. Il y a eu des articles, des émissions de télévision et un mouvement d'intérêt considérable qui s'est éveillé depuis quelques mois en France pour tout ce qui touche à la Wallonie.

Je pense que certains gestes à caractère symbolique pourraient aisément renforcer le sentiment francophile en Wallonie et lui faire percevoir

qu'elle peut compter sur la solidarité de la France.

Yves Guéna- Cher René Swennen, je vous remercie très chaleureusement pour ce superbe exposé qui avait le mérite de la solidité dans les idées, de la clarté dans l'exposition et une extraordinaire force de conviction.

DEBAT

L'ambassadeur Gabriel Robln - Face à l'hypothèse d'un éclatement de la Belgique, y a-t-il des attitudes qu'on puisse déterminer des pays voisins autres que la France, autrement dit des Pays-Bas, de l'Allemagne ou de l'Angleterre ?

René Swennen - On nous dit parfois que jamais l'Union européenne ne pourra tolérer que deux Etats, voire trois si Bruxelles devenait un Etat à part entière, se mettent à la place d'un seul. Quel est l'intérêt des Etats voisins ? Je ne pense pas qu'ils puissent souhaiter que s'instaure un état de crise permanent au sein même de l'Union européenne. Je crois qu'à partir du moment où le problème sera posé ouvertement, ils chercheront une solution de stabilité. Si cette solution consiste en un rattachement sous une forme ou une autre, je ne vois pas pourquoi ils n'y souscriraient pas.

Ce qui en revanche m'apparaîtrait plus hypothétique -c'est d'ailleurs un argument en faveur du rattachement de la Wallonie à la France- ce serait de voir naître, à la place de la Belgique, des Etats qui seraient en fait des Etats captifs de la France parce qu'à ce moment là dans l'Union européenne, la France, au lieu d'une voix, en aurait en réalité deux, voire trois. Il y aurait alors une réaction de refus de la part des puissances voisines, notamment de la part des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Je crois qu'une négociation raisonnable sur la base de critères objectifs peut être entamée principalement entre la Wallonie et la Flandre pour répartir la dette, pour définir les compétences, pour fixer le statut de Bruxelles etc... Cela s'est fait de manière tout à fait naturelle en Tchécoslovaquie.

L'exemple de la Tchécoslovaquie paraît probant. A partir du moment où il est apparu que les Slovaques voulaient se détacher de la fédération, une négociation s'est mise en place. Les problèmes que l'on pouvait penser extrêmement ardues à résoudre dans un pays qui sortait du communisme et qui avait des difficultés économiques énormes ont été réglés. Je ne pense donc pas qu'il puisse en aller différemment pour la Belgique, ni que l'Union européenne puisse vouloir s'opposer à cela.

Dans la question posée peut-être y a-t-il l'arrière pensée que l'Allemagne pourrait prendre ombrage de cette situation nouvelle dans la mesure où elle équilibrerait en réalité la France et l'Allemagne au sein de l'Union européenne, sur le plan territorial et sur le plan démographique. Je pense que l'on a accordé à l'Allemagne énormément de compréhension au moment de sa réunification, en acceptant la politique remarquablement déterminée - qui pourrait du reste nous servir d'exemple en Wallonie et à Bruxelles - du chancelier Kohl. Celui-ci a voulu une solution claire et nette, qui se mette tout de suite en place. Je crois que l'Allemagne pourrait comprendre que dans un autre contexte culturel que le sien, c'est-à-dire pour des populations de langue française, des exigences identiques puissent être émises.

Philippe de Saint-Robert - Est-ce qu'il y aurait l'équivalence du rattachisme wallon vis-à-vis de la France

du côté flamand ? Est-ce que l'on pourrait imaginer que la partie flamande de la Belgique se tourne vers les Pays-Bas ? Je ne le pense pas, mais peut-être pourriez-vous donner quelques explications sur ce sujet, ainsi que sur la fameuse date de 2002 que les Flamands fixent comme limite pour prendre leur quasi souveraineté.

Par ailleurs, j'aurais quelques réserves sur votre optimisme concernant l'avenir de Bruxelles, car j'ai le sentiment que s'il est un point sur lequel les Flamands ne céderont pas, c'est Bruxelles avec comme échappatoire la possibilité d'en faire une pseudo-capitale de l'Europe, c'est-à-dire un territoire sans souveraineté propre.

René Swennen - Je ne pense pas, tout comme vous, que la Flandre pourrait aller vers les Pays-Bas : les différences d'ordre culturel sont très grandes et très profondes entre les Flamands et les Néerlandais. Cela provient, à l'origine, d'une différence de religion mais aussi d'une différence de mentalité qui est assez remarquable. Je reconnais volontiers aux Flamands d'être des Latins par rapport aux Néerlandais. Je ne pense pas qu'ils puissent être séduits par les Pays-Bas, malgré les accords culturels qui les lient à ce pays.

2002 ? Il s'agit d'un fantasme amusant : 2002 est le 700^e anniversaire de la bataille des Éperons d'Or, c'est-à-dire de la défaite de la chevalerie française dans les plaines de Flandre. La Communauté française de Belgique a pris comme date pour sa fête, le 30 septembre, date du départ des Hollandais de Bruxelles, tandis que les Flamands ont pris pour fêter leur communauté, la date des Éperons d'Or, du triomphe qu'ils ont remporté sur les Français.

Seule l'habitude nous fait admettre des choses qui sont absolument

choquantes. Mon ami Jean Raspail, ne voulait pas me croire. C'est un royaliste qui aime la Belgique parce qu'elle a un roi. Jusqu'à tout récemment, il avait un succès considérable en Flandre en tant que conférencier français. Or, en 1996, il a dû renoncer à y prendre la parole. L'extrême droite flamande est devenue suffisamment présente et active pour l'en empêcher. Voilà où l'on en est.

On parle actuellement de l'affaire Dutroux. Jusqu'à présent, les débats autour de cette affaire, diffusés intégralement par la RTBF (la télévision belge de langue française), ne sont pas repris par la télévision de langue flamande en Flandre. Le président de la commission d'enquête qui est flamand s'est dit choqué de cette attitude. La télévision flamande vient de déclarer qu'elle va les retransmettre à partir du moment où l'on abordera le problème de l'enlèvement et de l'assassinat de Anne et Eefje qui sont des jeunes Flamandes. Quand il est question de petites Wallonnes, la télévision flamande ne diffuse pas, quand il s'agira des petites Flamandes, elle retransmettra ! C'est très choquant et révélateur de cette attitude de revanche vis-à-vis de la langue française, qui caractérise beaucoup de Flamands. Il ne faut pas dire qu'il y a une distorsion entre le peuple et le monde politique, ça n'est pas vrai ! Le discours se radicalise élections après élections. Je sais bien que le système électoral belge favorise le discours extrémiste. En effet, 80% du corps électoral est stable et 20 % se déplace. En Flandre, ces 20 % vont vers les positions radicales, ce qui amène les partis à radicaliser leurs discours et si la presse flamande qui est une presse très dure adopte une attitude aussi tranchante dans ses éditoriaux, c'est tout de même qu'elle pense qu'en faisant cela elle sera vendue. Il est donc trop

facile de voir dans ces querelles linguistiques une attitude purement politicienne.

S'agissant de mon optimisme concernant Bruxelles, j'indiquerai qu'il existe un mouvement qui voudrait faire de Bruxelles une ville européenne et même une ville libre, comme il y a en Allemagne des villes libres qui sont des "länder" : Francfort, Hambourg,.... Je pense personnellement que ça n'est pas réalisable. Il est possible que Bruxelles devienne un État membre à part entière de l'Union européenne, mais une ville européenne, c'est-à-dire dépendant directement de l'Union européenne dont elle serait la capitale, c'est impossible pour des raisons complexes d'ordre fiscal, juridiques etc. Il est exact que les Flamands feront tout pour empêcher l'indépendance de Bruxelles. Leur politique sur place le démontre. Ils mènent actuellement une politique immobilière destinée à favoriser l'implantation de populations flamandes à Bruxelles.

Je pense que nous, les Wallons, nous devons avoir une position nette et radicale en ce qui concerne Bruxelles et affirmer notre indéfectible solidarité avec elle - à une réserve près il ne faudrait pas, bien entendu que cette position empêche la Wallonie de se rapprocher de la France - il faut bien se rendre compte que sans la prétention flamande sur Bruxelles, l'État fédéral belge n'existerait déjà plus.

Jean-Jacques de Bresson - Ma mère était belge-flamande. Mon grand-père qui était recteur de

l'université de Gand était francophone et ne savait pas un mot de flamand. Cela confirme les propos que vous teniez tout à l'heure. Est-ce qu'il ne reste plus en Belgique aucun sentiment national belge ? L'attitude de la Wallonie est-elle liée à l'attitude flamande et notamment poussée par les extrémistes flamands ou y a-t-il une aspiration autonome de rattachement de la Wallonie à la France ?

René Swennen - Il faut répondre de façon nuancée aux deux questions. On ne peut pas nier qu'il subsiste dans la population un sentiment national belge, je dirais même unitaire belge. Ce sentiment existe à Bruxelles - c'est normal, c'est la capitale - et dans certaines couches de la population wallonne. Il n'existe pratiquement plus en Flandre. C'est pourquoi il s'agit à mes yeux d'un sentiment dépassé par les événements et qui résulte d'une mauvaise analyse de la situation. On ne peut pas rester uni dans un couple à soi tout seul. Si l'autre ne le veut pas, ou s'il pose des conditions telles que cela devient invivable, il faut nécessairement en prendre acte et adopter une autre solution. J'ai d'ailleurs remarqué que la presse flamande est très gentille avec nous, les rattachistes, et avec des politiques qui adoptent des attitudes très carrées sur le plan régional dans une perspective éventuelle de rattachement. Les flèches sont dirigées contre les hommes politiques wallons qui conservent un sentiment national.

Lors des événements récents, il faut bien dire que

c'est de la manière la plus étrange que des accusations de pédophilie ont été lancées contre le vice-Premier ministre socialiste, Elio di Rupo. Ces attaques sont venues du journal *De Morgen*, c'est-à-dire de la presse flamande vis-à-vis d'une personnalité qui est très attachée à la Belgique, devenue sa seconde patrie. Quand, il y a quelques jours, M. Nothomb, président du Parti social chrétien a eu la curieuse idée de terminer le congrès de son parti par une Brabançonne, l'hymne national - ce qui était abandonné depuis un grand nombre d'années -, la presse flamande a ironisé.

Pour ce qui est de l'attitude des Wallons vis-à-vis de la France, il faut être également nuancé. Il y a une ville qui est traditionnellement et foncièrement francophile, c'est Liège. Il faut bien comprendre que l'opinion publique wallonne est anesthésiée par la situation économique. Lorsqu'on combat au jour le jour pour surmonter les problèmes quotidiens, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. C'est la raison pour laquelle les gestes politiques, même s'ils sont anodins, seraient ressentis de façon positive. Depuis un certain nombre d'années on parle de créer un département du Hainaut dont Valenciennes serait la préfecture. Je crois que ce serait ressenti dans le Hainaut belge comme quelque chose de positif. Autour d'une solidarité de vocabulaire s'établirait une identité transfrontalière. Les autorités françaises sont toujours restées très prudentes : il y a eu un "Vive le Québec libre !", il n'y a pas eu "Vive la Wallonie libre !".

Aywaille, ousqu'on cause flamin

Ya les patrons du Nopri d'Aywaille qui vont dire que je leur en veux, valet, mais je l'assure que ce n'est pas vrai.

Toujours est-il qu'après l'histoire des billets de loterie refusés à un pote qui payait ses courses avec un « bon d'achats » du CPAS, voilà que le même magasin rend un autre de mes copains plutôt amer.

Vollà ce qu'il me raconte, Georges: « Il y a quelques jours, en passant par le Nopri, je m'aperçois que j'ai oublié ma carte de fidélité du magasin. Pas de problème, qu'elle me dit, la petite crapaute caissière, maintenant, on ne perd plus ses points: je vous donne un petit papier que vous complétez et que vous rendez quand vous repassez... Eh ben, j'ai été tout perplexe quand mes mirettes ont vu ce qu'elles ont vu ».

Et qu'est-ce qu'il a vu, Georges: que le Nopri d'Aywaille distribue ses formulaires... en flamand.

Je sais bien qu'il y a beaucoup de touristes qui causent la langue de Vandenbrande, à Aywaille, hein valet, mais de là à ce que ce soient les habitants du coin qui se sentent étrangers...

Tchantchés

Nopri Aywaille

K0004/0086

Datum 10/01/97 13:18:23 Kaart nr. 2799970000001

5 punten toe te voegen op de rekening van:

N. of Mvr.

Nr. van de kaart

Believe deze coupon aan de kassierster te geven bij uw eerstvolgend bezoek.

Interviewé le 26 février sur TV5, le Premier Ministre du Grand-Duché parle des langues apprises par les petits Luxembourgeois: à l'école primaire, le français et l'allemand; au lycée, l'anglais ou l'espagnol, ou l'italien ou même le portugais (NB: le G-D compte 30 % d'immigrés). L'Excellence n'a pas cité le néerlandais! Est-ce un oubli ou peut-être cette langue, pourtant indispensable aux Wallons- qui-veulent-faire-une-belle-carrière-en-België, n'est-elle pas enseignée du tout?

La Boutique de Wallonie-France

On peut se procurer :

- de la documentation sur le Mouvement;
- d'anciens numéros de *Wallonie-France*
50 FB ou 10 FF
- des épinglettes
50 FB ou 10 FF
- des vignettes
Wallonie-France
100 FB ou 20 FF
- des autocollants
"La solution : la Wallonie avec la France"
10 FB ou 2 FF

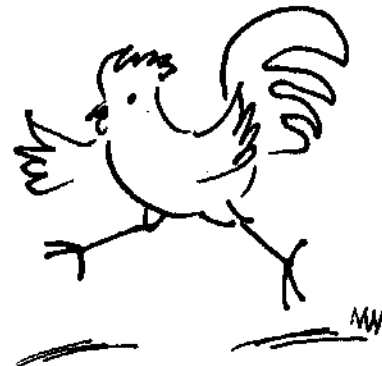


en s'adressant à :

- M. Laurent LERUTH,
rue de pitteurs, 1
4020 LIEGE
Tél / 04/ 342 10 90

OU

- M. Raymond SALOMON,
avenue du Beau-Site 53,
à 4102 Ougrée
Tél. : 041/36.29.09.



Appel à nos sympathisants

Renouvellement des abonnements à notre périodique
Wallonie-France (4 numéros par an)

Abonnement :	500 Fb
Abonnement de Soutien :	800 Fb
Abonnement étudiant :	300 Fb

A verser sur le compte **240-0786635-66** de *Wallonie -France* à
4102 Ougrée

Pour nos amis de France :

Abonnement :	100 FF
Abonnement de Soutien :	150 FF
Abonnement étudiant :	70 FF

A verser sur le compte de *Wallonie-France* de la BRED à Paris
Code banque **10107** - code guichet : **00118/n°212181978-10**

Président :	André Schreurs - Tél. 04/ 224 13 79
Vice-Présidents :	Jean Bonniver - Tél. 04/ 223 66 08 Jean-Antoine Hardy - Tél. 04/342 40 13 04/388 35 19
Secrétaire :	Laurent Leruth - Tél. 04/342 10 90
Trésorier :	Raymond Salomon - Tél. 04/336 29 09

Correspondants :

Bruxelles :	Claude Goffin, 58, clos de l'Oasis, 1140 Bruxelles
Brabant Wallon :	Rodolphe Lamy, 151, rue du Blanc-Ry, 1342 Limelette
Hainaut :	Fabian Pirotte, 279/52, Av. P. Pastur, 6032 Mont-sur-
Marchienne	
Namur :	René Walgraffe, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin
France :	Charles Conte, 5, rue Altrincham, F-93150 Le Blanc-
Mesnil	
Rédaction :	Jacques Liénard, 49B, Av. C. de Gerlache, 4000 Liège Tél. 04/ 253 26 47
Ed. responsable :	Laurent Leruth, 1 rue de Pitteurs, 4020 Liège, Tél. 04/ 342 10 90
Bureau :	Etienne Lambert, 59, rue Surlet, 4020 Liège